

RÉDACTION & ADMINISTRATION: ROUBAIX, 10, rue des Fabriciens (près la place du Tricton) TOURCOING, rue VERTE, 56

FRUX DES ABONNEMENTS ROUBAIX-TOURCOING Trois mois, 4 fr. 50 - Un an, 18 fr. Nord et départements limitrophes Trois mois, 6 francs - Un an, 24 francs L'abonnement continue sans avis contraire.

LE JOURNAL LE PROGRES Journal Republicain Quotidien

M. Michel-Victor HASSEBROUCQ Maire de Tourcoing



L'antrejour, dans le Rappel, M. Charles Doux, le nouveau conseiller municipal, et tant d'autres quelques lignes de l'article que j'ai écrit sur le dernier mouvement préfectoral, ajoutant: - M. Ranc, qui n'est pas socialiste. J'en demandais bien pardon à mon confrère. S'il entend par là que je ne suis pas collectiviste et que j'accepte pas la lutte des classes, il a pleinement raison. Mais on peut être partisan des réformes sociales sans admettre les thèses de Marx et sans suivre le Parti ouvrier sur le terrain où il s'est placé. J'ai la prétention d'être socialiste, socialiste d'Etat, de gouvernement, si l'on veut, mais très socialiste. Sans parler de toutes les obligations que, j'estime que l'Etat a le devoir de donner aux travailleurs toute liberté, et une liberté effectivement garantie par la loi, de constituer des forces collectives capables de résister à la grande industrie capitaliste, au patronat anonyme. J'estime encore qu'il y a des cas, des circonstances où l'Etat a le devoir et le droit d'intervenir dans les rapports entre le capital et le travail. Je suis donc aux antipodes des idées de M. Yves Guyot, et je crois, tout en étant républicain de gouvernement, pouvoir être très socialiste.

LA RUPTURE

Le 12 février 1919, sous le premier Empire, il est par conséquent âgé de 83 ans. Il fit ses études au pensionnat Sainte-Anne en Belgique, où il se fit vivement remarquer par ses aptitudes et ses brillantes qualités. En avril 1838, à 25 ans, il devint notaire à Tourcoing et conserva son étude jusqu'en 1860, c'est-à-dire pendant une durée de 22 ans. Sur la demande de ses collègues de l'arrondissement de Lille, il fut nommé notaire honoraire. En 1844, le 12 novembre, M. Hassebrocq fut désigné comme administrateur de la Caisse d'épargne et sept années plus tard, devint vice-président de ladite caisse, fonctions qu'il conserva jusqu'en avril 1881, époque de sa nomination comme maire de la ville. Il apporta au fonctionnement de la Caisse d'épargne d'heureuses améliorations, et créa divers secours succursales dans les deux cantons de Tourcoing.

nos Dépêches

CHAMBRE

Le 12 février 1919, sous le premier Empire, il est par conséquent âgé de 83 ans. Il fit ses études au pensionnat Sainte-Anne en Belgique, où il se fit vivement remarquer par ses aptitudes et ses brillantes qualités. En avril 1838, à 25 ans, il devint notaire à Tourcoing et conserva son étude jusqu'en 1860, c'est-à-dire pendant une durée de 22 ans. Sur la demande de ses collègues de l'arrondissement de Lille, il fut nommé notaire honoraire. En 1844, le 12 novembre, M. Hassebrocq fut désigné comme administrateur de la Caisse d'épargne et sept années plus tard, devint vice-président de ladite caisse, fonctions qu'il conserva jusqu'en avril 1881, époque de sa nomination comme maire de la ville. Il apporta au fonctionnement de la Caisse d'épargne d'heureuses améliorations, et créa divers secours succursales dans les deux cantons de Tourcoing.

Réplique de M. Rivet

M. Rivet. - Puisque le ministre refuse de donner compte à l'événement de ses paroles, je demande au gouvernement compte de ses actes. Je suis sûr que les honnêtes gens et socialistes, qui ont voté pour M. Mathieu, voteront contre moi. M. Rivet. - Vous avez encore des candidats à proposer au Congrès, M. Toussaint à l'archevêché de Toulon. Connaissez-vous dans le sein de M. Mathieu un candidat qui soit capable de représenter le parti? M. Rivet. - Je n'ai pas de candidat à proposer au Congrès, mais j'ai un candidat à proposer au Congrès, M. Toussaint à l'archevêché de Toulon. Connaissez-vous dans le sein de M. Mathieu un candidat qui soit capable de représenter le parti?

LA QUESTION transformée en interpellation

M. Rivet. - Pour permettre à la Chambre de voter sur la question de savoir si elle doit former la question en interpellation. La Chambre décide que la question est transformée en interpellation. M. Rivet. - C'est un acte de M. Rivet. M. Rivet. - C'est un acte de M. Rivet. M. Rivet. - C'est un acte de M. Rivet.

l'allocution de M. Mathieu

M. Mathieu. - L'allocution de M. Mathieu. M. Mathieu. - L'allocution de M. Mathieu. M. Mathieu. - L'allocution de M. Mathieu.

Discours de M. Bazille

M. Bazille. - Discours de M. Bazille. M. Bazille. - Discours de M. Bazille. M. Bazille. - Discours de M. Bazille.

Réponse de M. Rambaud

M. Rambaud. - Réponse de M. Rambaud. M. Rambaud. - Réponse de M. Rambaud. M. Rambaud. - Réponse de M. Rambaud.

Discours de M. Cochin

M. Cochin. - Discours de M. Cochin. M. Cochin. - Discours de M. Cochin. M. Cochin. - Discours de M. Cochin.

M. Michel-Victor Hassebrocq, est peut-être le plus ancien des doyens de maires de France. Il fleurit dans les hommes qui possèdent une expérience aussi bien remplie, un passé administratif aussi glorieux, que celui du magistrat municipal qui honore la ville de Tourcoing et qui est heureux et fier de posséder à sa tête.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.

M. Rivet a été élu à la commission des Hospices, en 1880 jusqu'à jour de sa nomination comme Maire. Pendant de longues années il prit la présidence de la commission de statistique agricole et commerciale. De 1878 à 1881, il fut désigné cantonal pour l'instruction primaire.